

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1948
(2^e partie de la session).

Service des Commissions

BULLETIN DES COMMISSIONS

AFFAIRES ÉCONOMIQUES,
DOUANES ET CONVENTIONS COMMERCIALES

Mercredi 8 décembre 1948. — *Présidence de M. Laffargue, président.* — La commission a d'abord procédé à diverses nominations :

— M. Siaux a été nommé rapporteur du projet de loi (n° II-28, année 1948), tendant à autoriser le Président de la République à ratifier l'accord franco-canadien du 5 mai 1948 concernant la restauration des droits de propriété industrielle atteints par la deuxième guerre mondiale.

— M. Gadoin a été désigné comme commissaire délégué auprès de la commission des finances en application de l'article 26 du Règlement.

— MM. Bardon-Damarzid, Walker, Méric et Patenôtre, ont été nommés membres de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles nationalisées et sociétés d'économie mixte, en application de l'article 70 de la loi du 21 mars 1947 modifiée par la loi du 3 juillet 1947.

— MM. Longchambon, Rochereau et Descomps ont été désignés pour participer aux travaux de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne et du programme de relèvement européen, en application de l'article 3 de la loi du 25 novembre 1948.

Le Président a fait ensuite un exposé sur les travaux de la commission consultative de la réforme fiscale.

Après avoir évoqué les difficultés qu'entraîne la réalisation actuelle d'une réforme d'ensemble de la fiscalité, M. Laffargue a passé en revue les principales dispositions du projet en cours d'élaboration qui tendent, d'une part, à simplifier le système actuel et, d'autre part, à élargir l'assiette fiscale.

Il s'est enfin attaché à démontrer l'importance de trois problèmes qui doivent, avant tous les autres, retenir l'attention de la commission des Affaires économiques :

1° en premier lieu, il lui semble nécessaire d'encourager, par des mesures fiscales, les entreprises qui accroissent leur productivité ;

2° la réforme du régime de nos exportations doit être effectuée au plus tôt ;

3° le problème fiscal des stocks devra trouver sa véritable solution.

A l'issue de cet exposé, la commission a décidé la création d'une sous-commission d'étude de la réforme fiscale, composée de MM. Laffargue, président, Walker, Brousse, Siaut, Rochereau et Cordier.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mercredi 8 décembre 1948. — *Présidence de M. Marcel Plaisant, président.* — La commission a procédé à l'installation de son nouveau Bureau et réglé l'ordre de ses travaux. Dans son discours d'ouverture et après avoir remercié ses collègues de la confiance qu'ils ont bien voulu lui accorder, M. Marcel Plaisant a fait un large tour d'horizon de la situation internationale. A propos du problème de la Ruhr, il a déclaré :

« Les questions soulevées par le statut futur de la Ruhr demeurent au premier rang de nos préoccupations. Dans cette réunion constitutive de notre commission, j'ai ce sentiment que mon premier devoir est de joindre notre protestation à celle de l'Assemblée Nationale contre les dispositions envisagées par l'Ordonnance n° 75 des Commandants en chef de la bizonne anglo-américaine.

« Revendication à deux branches : tout d'abord, une opposition absolue à l'intention, exprimée par le préambule, que le Gouvernement allemand futur aurait pleine liberté pour déterminer le régime de propriété des industries minières et sidérurgiques de la Ruhr. La dévolution finale de la propriété ressortit à un règlement international solidaire de l'établissement de la paix, où notre vocation historique et les titres mêmes de nos souffrances nous confèrent un droit de priorité.

« D'autre part, nous entendons que des droits égaux de gestionnaire nous soient reconnus dans la production et la répartition des richesses minières et sidérurgiques de la Ruhr. Le contrôle de la France est le plus directement intéressé à ce que le groupement des forces industrielles unique de la Ruhr ne puisse servir à la fabrication de l'armement ou à augmenter la charge du potentiel de guerre de l'Allemagne. »

Après un échange de vues sur la méthode de travail à adopter par la commission, auquel ont pris part notamment MM. Ernest Pezet, Pinton et le Président, il a été décidé de confier à plusieurs rapporteurs spéciaux l'étude des principales questions de l'actualité internationale.

La commission a ensuite désigné comme membres de la sous-commission de coopération économique européenne et d'applica-

tion du plan Marshall, Mme Thome-Patenôtre, MM. Marius Moutet et Henry Torrès, et, comme délégué à la commission des finances (article 26 du Règlement) : M. Ernest Pezet.

M. Pinton a enfin été chargé de préparer, pour la prochaine séance, un rapport sur les questions relatives au statut de la Ruhr.

AGRICULTURE

Mercredi 8 décembre 1948. — *Présidence de M. Dulin, président.* — En application de l'article 26 du Règlement, la commission a désigné M. Charles Brune pour participer avec voix consultative aux travaux de la commission des finances.

Elle a ensuite procédé à la constitution de quatre sous-commissions :

- 1° sous-commission de la production agricole ;
- 2° sous-commission de la mutualité et de la coopération ;
- 3° sous-commission du crédit et de l'équipement ;
- 4° sous-commission de la législation agricole.

MM. Delorme et Dulin ont été désignés pour participer aux travaux de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique et du programme de relèvement européen.

Le projet de loi (II, n° 4, année 1948) relatif à l'élection des Conseils d'administration des organismes de la mutualité agricole, a été renvoyé à la sous-commission « mutualité-coopération ».

Après avoir entendu un exposé de son Président, la commission a décidé que son bureau demanderait audience au Secrétaire d'Etat aux finances afin de lui préciser sa position sur le problème du financement de l'équipement rural.

DÉFENSE NATIONALE

Mercredi 8 décembre 1948. — *Présidence de M. Rotinat, président.* — Le Général Corniglion-Molinier a été désigné pour rapporter le projet de loi (n° 930, année 1948), relatif au rappel à

l'activité et à l'avancement des officiers de l'armée de l'air appartenant aux cadres actifs et placés en non-activité par suppression, d'emploi ou licenciement de corps.

M. Rogier a été désigné pour rapporter le projet de loi (n° 931, année 1948), portant déclassement d'une partie des fortifications de la place d'Orléansville (Algérie).

Ce texte a été adopté par la commission.

M. Madelin a été désigné pour rapporter le projet de loi (n° 984, année 1948), portant validation et modification de l'acte dit « loi n° 531 du 4 octobre 1943 », relative au statut du personnel navigant de l'aéronautique.

M. Boivin-Champeaux a été désigné pour rapporter le projet de loi (n° 986, année 1948), portant modification du Code de justice militaire pour l'armée de terre.

M. Clerc a été désigné pour rapporter le projet de loi (n° 985, année 1948), portant déclassement de deux parcelles de terrain dépendant de la place de l'Ecluse, et le projet de loi (n° 987, année 1948), portant déclassement d'un terrain militaire dépendant de l'ouvrage de la Miotte.

Ces deux textes ont été adoptés.

Le Général Petit a été désigné pour rapporter la proposition de loi (n° 997, année 1948), tendant à définir les conditions dans lesquelles les militaires dégagés des cadres peuvent concourir pour la Légion d'honneur et la Médaille militaire.

MM. Clerc, de Gouyon et Pic ont été désignés pour prendre part aux travaux de la sous-commission chargée de suivre et de contrôler l'emploi des crédits affectés à la Défense Nationale.

M. Rogier a été désigné pour siéger avec voix consultative au sein de la commission des finances, en application de l'article 26 du Règlement.

La commission a désigné ses sous-commissions, qui sont ainsi constituées :

— sous-commission Air : MM. Barré, Gaspard, le Général Corniglion-Molinier, Voyant, Madelin, Rupied, Pic.

— sous-commission Guerre : MM. Alric, Clerc, Kalb, Boivin-Champeaux, Chochoy, Vanrullen, le Général Petit, Piales, Séné, Bousch, Reynouard, Franck-Chanté ;

— sous-commission Marine : MM. Lionel-Pélerin, de Gouyon, Rogier, Franceschi, Chalamon.

La commission a chargé son Président d'entrer en contact avec le Ministre de la Défense Nationale en vue d'une audition de ce dernier relativement à la situation actuelle de la Défense Nationale.

ÉDUCATION NATIONALE, BEAUX-ARTS, SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS

Mercredi 8 décembre 1948. — *Présidence de M. Lassagne, président.* — La commission a désigné M. Héline pour participer aux travaux de la commission des finances en exécution de l'article 26 du Règlement.

Prenant ensuite connaissance de deux protestations qui lui ont été adressées concernant les lenteurs des négociations relatives à la création d'un cadre unique du personnel de l'Enseignement du second degré, elle a décidé d'intervenir auprès du Ministre en vue de hâter la réalisation de la réforme demandée.

Un large débat s'est instauré sur l'orientation des travaux de la commission. Après avoir envisagé de se diviser en sous-commissions spécialisées, elle y a renoncé, estimant préférable le travail en commission plénière.

Différents problèmes urgents ont été évoqués par le Président et par MM. Lelant, Bertaud, Chapalain, Héline, Lafforgue, M'Bodje de Maupeou, Delalande, Morel, Maire, Madoumier et Ou Rabah. La discussion a principalement porté sur la politique de financement des constructions scolaires dans l'enseignement du premier degré, sur la nécessité de procéder rapidement à l'assainissement de la presse enfantine, sur le recrutement du personnel enseignant, sur le caractère dérisoire de l'indemnité compensatrice de logement allouée aux inspecteurs d'Académie, sur la situation faite dans le cadre du reclassement aux suppléants et aux stagiaires normaux.

La commission a décidé d'intervenir auprès du Ministre de l'éducation nationale en vue du règlement de ces deux dernières questions.

FAMILLE, POPULATION ET SANTÉ PUBLIQUE

Mercredi 8 décembre 1948. — *Présidence de M. Bernard Lafay, président.* — Désireux de voir la commission adopter la meilleure méthode de travail possible, son Président a procédé à la récapitulation des projets de loi, propositions de loi et de résolution étudiés par la commission du précédent Conseil de la République, puis à l'énumération des propositions de loi, émanant de membres du Conseil de la République et actuellement en instance devant l'Assemblée Nationale ou sa commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Il a mis l'accent sur les problèmes qui se posent avec le plus d'urgence ou d'acuité en matière sanitaire ou sociale et notamment :

— la question du travail à mi-temps des femmes seules chargées d'enfants ;

— celle du lait ;

— celle des colonies de vacances ;

— celle des grands fléaux sociaux (tuberculose, cancer, alcoolisme, maladies vénériennes) ;

— celle de l'éducation ou de la rééducation des diminués physiques ;

— celle de l'établissement d'un code sanitaire.

Le Président a ensuite commenté l'organisation générale du Ministère de la Santé Publique et de la Population ; sa proposition de procéder à l'audition des directeurs ou chefs des grands services du Ministère a été très favorablement accueillie par les membres de la commission.

Un large débat s'est alors instauré, auquel ont notamment participé MM. Delthil, Paget, Boudet, Couinaud, Leccia, de Raincourt et le Président. Y ont été abordées la question des relations entre les hôpitaux et les caisses de sécurité sociale, celle de la structure du réseau hospitalier français, celle de la situation alimentaire et sanitaire des étudiants, celle de la durée pour laquelle peuvent être délivrés les certificats médicaux destinés à l'allocation du lait de conserve pour les enfants.

Il a été enfin décidé que le Bureau de la commission irait faire une visite au Ministre de la Santé Publique et de la Population.

FINANCES

Mardi 7 décembre 1948. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — Au cours d'une première séance, tenue dans la matinée, la commission a étudié le projet de loi (II n° 20, année 1948) portant création d'un emploi de Haut-Commissaire au ravitaillement. Après un débat assez animé au cours duquel ont été évoqués les divers aspects de la question, la commission a rejeté le projet par 8 voix contre 4 et 3 abstentions.

Elle a adopté sans discussion la proposition de loi (II n° 19, année 1948) portant ouverture de crédits supplémentaires pour l'Assemblée Nationale et l'Assemblée de l'Union Française.

Elle a ensuite adopté le projet de loi (n° 5277 A. N.) portant ouverture de crédits applicables aux exercices clos et périmés.

La commission a désigné MM. Pellenc, Boudet, Courrière, Ignacio-Pinto et Alric comme membres de la sous-commission de la défense nationale.

La commission a décidé de présenter au Conseil de la République les candidatures de :

M. Chapalain, comme membre de la commission centrale de classement des débits de tabac ;

M. Grenier, comme membre de la commission de contrôle de la circulation monétaire ;

M. Courrière, comme membre de la commission de contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public ;

M. Minvielle, comme membre de la commission supérieure de classement des recettes buralistes ;

M. Avinin, comme membre du comité financier de la Caisse autonome d'amortissement ;

M. Fléchet, comme membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations ;

M. Courrière, comme membre du comité d'examen des comptes de travaux de la marine ;

M. Lamarque, comme membre du comité national d'Épargne ;

M. Sclafer, comme membre du conseil supérieur des alcools ;

M. Grenier, comme membre de la Caisse autonome de la Reconstruction ;

M. Sclafer, comme membre de la commission supérieure des Caisses d'Épargne ;

MM. Saller, Duchet, Maroger, comme membres de la commission parlementaire de contrôle de l'exécution du plan d'aide à l'Europe ;

M. Auberger, comme membre de la commission parlementaire instituée par la loi 47-1678 du 3 septembre 1947 autorisant l'octroi d'avances exceptionnelles à la ville de Marseille.

Au cours d'une seconde séance, tenue dans l'après-midi, la commission a entendu le Président du Conseil sur le projet de loi portant création d'un emploi de Haut-Commissaire au Ravitaillement. Après avoir exposé l'économie du projet, il a indiqué, en réponse aux questions qui lui ont été posées, les raisons qui militaient en faveur du maintien des services du ravitaillement, au moins à titre provisoire.

Après son départ, la commission a procédé à un nouvel examen du projet. Elle a adopté les articles premier et 3 à mains levées, par 11 voix contre 7, puis a accepté, par 9 voix contre 8, un article additionnel prévoyant des annulations de crédits au budget de l'Agriculture, section Ravitaillement.

M. Berthoin, rapporteur général, a été désigné comme rapporteur du projet (II, n° 20, année 1948) portant création d'un emploi de Haut-Commissaire au Ravitaillement, et du projet (II, n° 19, année 1948) portant ouverture de crédits supplémentaires pour l'Assemblée Nationale et l'Assemblée de l'Union Française.

FRANCE D'OUTRE-MER

Mercredi 8 décembre 1948. — *Présidence de M. Marc Rucart, président.* — M. Marc Rucart, Président, a d'abord rendu compte

à ses collègues de la réception, faite le jour même par le Ministre de la France d'Outre-Mer, des membres du bureau de la commission. Cette réception, de caractère protocolaire, a permis d'établir un contact personnel avec le Ministre, qui s'est empressé d'accepter l'invitation qui lui était faite de venir devant la commission lors de sa plus prochaine séance.

La commission a ensuite désigné :

M. Charles-Cros, comme membre de la sous-commission chargée de suivre et de contrôler de façon permanente l'emploi des crédits affectés à la défense nationale,

et MM. Durand-Reville et Lagarrosse comme membres de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne et du programme de relèvement européen.

Le Président a donné lecture de la proposition de résolution qu'il a préparée pour demander une modification de l'article 18 du règlement (création d'un troisième poste de vice-président et d'un troisième poste de secrétaire au Bureau de la commission de la France d'Outre-Mer). Les termes en ont été approuvés par la commission et le texte sera déposé sur le bureau du Conseil de la République.

Plusieurs membres de la commission sont intervenus au sujet des taux respectifs du franc C. F. A. et du franc métropolitain, notamment MM. Grassard, Doucouré, Lagarrosse, Dronne, Charles-Cros, Romani, Ignacio-Pinto et Durand-Reville. Ce dernier a bien voulu se charger de préparer une note sur cette question, qui servira de base à une discussion ultérieure.

Enfin, sur l'initiative de M. Dronne, il a été convenu qu'un débat s'instituerait prochainement sur l'activité de la « Délégation de la République démocratique du Viet-Nam » en France.

JUSTICE ET LÉGISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

Mercredi 8 décembre 1948. — *Présidence de M. Georges Maire, secrétaire.*

Ont été nommés rapporteurs :

— M. Chazette du projet de loi (n° 745, année 1948), tendant à abroger le septième alinéa de l'article 444 du Code d'instruction criminelle ;

— Mme Girault : 1° de la proposition de loi (n° 874, année 1948) ayant pour objet de modifier l'article 13 de la loi du 22 juillet 1867 et d'interdire que désormais soit prononcée la contrainte par corps contre des mineurs âgés de moins de 18 ans accomplis à l'époque des faits qui ont motivé la poursuite ;

2° du projet de loi (n° 879, année 1948), tendant à modifier les articles 237, 238, 239, 240, 241, 245 et 247 du Code pénal, la loi validée du 31 juillet 1942, réprimant l'évasion de la main-d'œuvre employée dans les établissements pénitentiaires et la loi du 27 mai 1885 sur les récidivistes ;

— M. Chevalier (Robert), du projet de loi (n° 880, année 1948), relatif à la validation des décisions d'assemblées tenues par des sociétés pendant la période de suspension générale des délais ;

— M. Molle, du projet de loi (n° 989, année 1948), relatif au Bulletin Officiel du Registre du Commerce et du Registre des Métiers.

MOYENS DE COMMUNICATION ET TRANSPORTS (POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES, CHEMINS DE FER, LIGNES AERIENNES, ETC).

Jeudi 9 décembre 1948. — *Présidence de M. Denvers, président.*

— La commission a procédé à diverses nominations :

MM. Barré et Robert ont été proposés, par leurs collègues, pour représenter le Conseil de la République au sein du Conseil supérieur des transports, conformément à la loi du 3 septembre 1947.

MM. Boisrond et Pinton ont été désignés pour participer aux travaux de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne et du programme de relèvement européen.

Sur la proposition de M. Pouget, la commission, unanime, a chargé son Président et M. Pouget lui-même de rédiger une

proposition de résolution tendant à modifier son titre pour la dénommer « Commission des moyens de communication et du tourisme ».

M. de Menditte a été nommé rapporteur du projet de loi (n° 1005, année 1948), autorisant le Président de la République à ratifier la Convention belgo-franco-luxembourgeoise du 17 avril 1946.

PENSIONS (PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES ET VICTIMES DE LA GUERRE ET DE L'OPPRESSION)

Jeudi 9 décembre 1948. — *Présidence de M. Gatuing, président.* — Le Président a informé la commission que l'audition du Ministre des Anciens Combattants, prévue, en principe, pour la présente réunion et différée par suite de circonstances politiques, pourrait avoir lieu au cours de la prochaine séance. Il a invité les Commissaires à préparer à l'avance les questions qu'ils entendaient poser.

La commission a ensuite procédé à un large échange de vues portant, principalement, sur la retraite du combattant. A ce propos, le Président a indiqué que le but constant de la commission avait été d'obtenir une amélioration de la situation des anciens combattants nécessiteux ou trop âgés pour trouver du travail, la revalorisation de la retraite étant limitée, par exemple, aux combattants ayant dépassé 60 ou 65 ans.

MM. de Bardonnèche et Ternynck ont émis le vœu que soit créée en France, à l'instar de ce qui a été fait aux Etats-Unis, une Caisse autonome des retraites qui, alimentée par les primes abandonnées volontairement par une partie des ayants-droit, permettrait de verser un secours très substantiel à leurs camarades les plus déshérités.

Enfin, Mme Cardot a protesté contre les poursuites et actions en restitution dont sont l'objet les veuves ayant cumulé les allocations familiales et les majorations pour enfants et rappelé les promesses faites à ce sujet par le Ministre des Anciens Combattants.

PRESSE, RADIO ET CINÉMA

Jeudi 9 décembre 1948. — *Présidence de M. Lieutaud, secrétaire.* — La commission a réglé l'ordre de ses travaux et a adopté le principe de la création d'une sous-commission pour l'étude du statut de la presse.

Elle a désigné M. Gaspard pour participer aux travaux de la commission des finances (article 26 du Règlement).

M. de Maupeou a soulevé la question de la moralité des publications destinées à la jeunesse et a demandé à la commission, qui s'est déclarée d'accord, d'appuyer la commission de l'éducation nationale dans une démarche que celle-ci se propose de faire à l'Assemblée Nationale pour hâter le vote d'un texte à ce sujet.

Le Président a ensuite donné lecture d'une lettre du Président du Conseil supérieur des Messageries de Presse attirant l'attention de la commission sur les conséquences désastreuses qu'entraînerait pour la presse une éventuelle suppression des exonérations fiscales dont elle bénéficie. La commission s'est déclarée unanime pour prendre position, le cas échéant, contre cette suppression.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Jeudi 9 décembre 1948. — *Présidence de M. Delfortrie, président.* — La commission a procédé à diverses nominations.

MM. Delfortrie, Grégory, Depreux et Calonne ont été nommés membres de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles nationalisées.

MM. Piales et Siaut ont été désignés pour participer aux travaux de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne et du programme de relèvement européen.

M. de Villoutreys a été nommé commissaire délégué auprès de la commission des finances, en application de l'article 26 du Règlement.

M. Chambriard a été nommé rapporteur du projet de loi (II - n° 5, année 1948), autorisant, déclarant d'utilité publique et

concedant à « Electricité de France » les travaux d'aménagement de la chute de Montpezat sur la Loire et l'Ardèche.

La commission a enfin exprimé le désir d'entendre prochainement M. Robert Lacoste, Ministre de l'Industrie et du Commerce.

RECONSTRUCTION ET DOMMAGES DE GUERRE

Jeudi 9 décembre 1948. — *Présidence de M. Bernard Chochoy, président.* — La commission a désigné :

a) M. Pouget, pour suivre les travaux de la commission des finances (article 26 du Règlement) ;

b) MM. Chochoy et Paumelle pour représenter le Conseil de la République au sein du Conseil d'Administration de la Caisse autonome de la Reconstruction ;

c) M. Malécot pour la représenter à la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne et le programme de relèvement européen.

Puis le Président a informé ses collègues qu'au cours d'un entretien qu'il avait eu au début de la matinée avec M. Claudius Petit, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, il s'était fait leur interprète pour lui demander de bien vouloir venir devant la commission exposer la situation présente en matière de reconstruction et le programme de l'année à venir. La date de cette audition a été fixée au jeudi 16 décembre.

Ensuite, la commission a fait siens divers vœux qui seront transmis aux Ministres intéressés. Le premier, sur la proposition de M. André, tend à demander que les frais de transport quotidien des sinistrés, relogés dans les banlieues des communes sinistrées, jusqu'à leur lieu de travail, continuent à être assumés par l'Etat, que ce soit au titre du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la guerre ou à celui du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Le second, sur la proposition de M. Jozeau-Marigné, exprime le désir de la commission de voir figurer au budget de 1949 un chapitre prévoyant des crédits suffisants pour que les opérations de remboursement soient menées partout rapidement et par un personnel qualifié. Enfin, le dernier, sur la

proposition de M. Maréane et du Président, tend à normaliser, en la confiant aux offices d'habitations à bon marché, la gestion des constructions provisoires destinées au relogement des sinistrés et celle des immeubles sans affectation individuelle.

SUFFRAGE UNIVERSEL, CONTROLE CONSTITUTIONNEL, RÈGLEMENT ET PÉTITIONS

Mercredi 8 décembre 1948. — *Présidence de M. de Montalembert, président.* — Le Président a donné connaissance aux commissaires présents d'une lettre de M. Debré par laquelle celui-ci déclarait se démettre de ses fonctions de secrétaire de la commission du suffrage universel.

A la demande du Président de la commission du ravitaillement, les commissaires ont décidé, à l'unanimité, de modifier le titre de cette commission qui s'appellerait désormais « Commission du ravitaillement, des boissons et des alcools ».

Après un bref débat, la commission a ensuite adopté, par 12 voix contre 4 et une abstention, les conclusions de la proposition de résolution de M. Dulin, tendant à modifier l'article premier du Règlement et à lui donner la forme suivante :

Article premier.

« Les membres du Conseil de la République portent le titre de sénateurs, membres du Conseil de la République. »

M. Dulin a été chargé de rapporter devant le Conseil de la République les deux modifications au Règlement ainsi décidées.

TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Mercredi 8 décembre 1948. — *Présidence de M. Tharradin, président.* — La commission a désigné M. Zussy pour la représenter à la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de la convention de coopération économique européenne et du programme de relèvement européen.